

**R**efonder la place de la psychologie à l'école; telle était la demande du SNUipp-FSU au ministère dans les discussions sur les métiers. Cette revendication portée par des générations de psychologues a enfin été entendue.



**Françoise Dalia**

est psychologue scolaire à Bayonne (64) et membre du Collectif National du SNUipp-FSU

Le dernier groupe de travail entre le ministère et les syndicats s'est tenu le 4 octobre sur le projet de décret instituant le nouveau corps des psychologues de l'Éducation Nationale.

Le décret créant le corps a été voté au Conseil Technique Ministériel du 16 novembre 2016. Il va passer maintenant au Conseil Supérieur de la Fonction Publique (CTFP) puis en Conseil d'État. Sa promulgation est prévue en janvier.

Il prendra effet le 1er septembre 2017 mais sa publication en décembre 2016 permettra d'ouvrir les concours dès la session d'avril-juin 2017.

Cette avancée administrative permet désormais de poser les bases de la « psychologie scolaire » de demain : recrutement, formation, missions, organisation, lien avec les autres professionnels de l'école... Le chantier est vaste et engage l'avenir. Quelles sont les fondations de ce

**6** chantier, sur quels fondements se construit ce nouveau « corps »?

**C'est pour tenter de répondre à ces questions fondamentales que les SNUipp-FSU de la Savoie et de la Haute-Savoie ont uni leurs forces afin d'organiser un stage syndical le 14 novembre, à destination des psychologues scolaires de nos deux départements.**

Françoise Dalia, psychologue scolaire à Bayonne et membre du Collectif National du SNUipp-FSU animait ce rendez-vous syndical.

**Décryptage et analyses dans ce dossier spécial.**



**Le 14 novembre dernier, la quasi totalité des psychologues scolaires de nos deux départements avait fait le déplacement à Annecy afin de participer au stage syndical organisé par le SNUipp-FSU.**

C'est dire si la création de ce nouveau corps préoccupe particulièrement nos collègues psychologues.

Les 40 collègues présents ont ainsi pu bénéficier des éclairages de Françoise Dalia qui a animé le stage. La majorité du temps a été consacré à la présentation des nouvelles dispositions envisagées à la rentrée 2017 pour les psychologues scolaires.

### **Le changement majeur réside en effet dans ce changement de corps.**

Fruit de 40 ans de batailles et de revendications et suite aux discussions entamées en 2012 avec le nouveau gouvernement, ce statut va enfin pouvoir voir le jour. Les Groupes de Travaux du ministère ont donc planché, en partenariat avec les organisations syndicales, à la création de ce corps. Nous nous en félicitons, d'autant plus que le SNUipp-FSU a été celui qui a le plus œuvré dans ce sens. Nous nous sommes d'ailleurs heurtés à des résistances d'autres organisations syndicales qui ne voulaient pas concevoir un psychologue scolaire indépendant du corps enseignant. C'est désormais chose faite puisque **le décret institue un corps unique pour les psychologues scolaires des 1er et 2nd degrés.**

Ainsi, les fiches métiers, le référentiel d'activités, celui de compétences et de connaissances, celui définissant le nouveau concours et le contenu de la formation sont finalisés. En revanche, l'arrêté relatif aux épreuves du concours, le décret sur les Obligations Réglementaires de Service ainsi que les nouvelles grilles indiciaires sont en cours d'élaboration.

**Le recrutement se fera parmi les candidats titulaires d'un Master 2 de psychologie.** Le 1er «nouveau» concours se tiendra les 24 et 25 avril prochains et pour l'heure **240 places** sont prévues (50 places supplémentaires pour le concours interne et 50 à 100 places pour celui de la «3e voie»). Deux spécialités seront au programme « éducation, développement et apprentissages » pour les collègues se destinant à travailler dans le 1er degré ainsi que « éducation, développement et conseil en orientation professionnelle » pour ceux visant le second degré. L'épreuve d'admissibilité sera commune mais celle d'admission différera suivant le choix de la spécialité.

Les futurs psychologues se rendront alors dans des **centres de formation** (Paris, Rennes, Lille, Aix-Marseille, Bordeaux et Lyon). A noter que le SNUipp-FSU a demandé et a obtenu une réelle année de formation. Des pourparlers sont encore en cours entre notre organisation syndicale et le ministère afin d'ouvrir un centre de formation supplémentaire dans le Grand-Est. **Un tiers du temps de formation se déroulera sur le terrain, en surnombre avec un tuteur et en pratique accompagnée. 100 heures dans les ESPE seront prévues au nom de la culture commune avec les enseignants.**

**Pour les PE psychologues scolaires déjà en poste, ils auront à se positionner dans les premiers mois de l'année 2017 : soit choisir un détachement et donc rester dans le corps des PE, soit demander à changer de corps.**

Concernant le mouvement, le changement devient majeur : les psychologues passent d'un mouvement départemental à un **mouvement académique.**

Enfin, pour ce qui concerne salaire et avancement, les psychologues devraient voir leur contingent de promos à la **Hors-Classe augmenté** avec un ratio passant de 5 à 7%. A noter que côté régime indemnitaire, il sera plus intéressant de travailler dans le 1er degré. Le SNUipp-FSU demande alors l'unification du régime indemnitaire pour tous les psychologues.

**Pétition à signer : <http://www.snuipp.fr/Psychologues-de-l-EN-corps-unique>**



Françoise Dalia avec les élus du SNUipp 73 et 74



Des psychologues venus des deux départements

*Franck Celle, psychologue scolaire*



Franck Celle

**A** l'interface entre élèves, enseignants et parents d'élèves, le psychologue scolaire agit en collaboration avec tous ceux qui entourent l'enfant pour trouver des solutions. Détecteurs de problématiques chez l'élève, les psychologues scolaires sont des maillons incontournables dans la prise en charge des élèves en grande difficulté, en situation de handicap et en souffrance. Partie intégrante du RASED, ils travaillent en étroite collaboration avec les enseignants en classe. Au nombre de 28 en Savoie, moins que le nombre de RASED, ils ne peuvent couvrir l'ensemble des besoins. Pour mieux comprendre leur quotidien nous avons rencontré Franck Celle, un collègue psychologue scolaire à La Chambre, en Maurienne, syndiqué au SNUipp-FSU de longue date.

**SNUipp-FSU 73 :**

**En quelques mots, peux-tu nous décrire ton quotidien professionnel ?**

**Franck Celle :**

Le psychologue de réseau d'aide aux enfants en difficulté, est rattaché à une école élémentaire ou maternelle. En Savoie, il a la charge de secteurs oscillant entre 1200 et 1600 élèves. En Maurienne nous ne sommes malheureusement que deux psychologues pour trois postes, ce qui nuit à la bonne couverture du terrain. La mission principale du psychologue est d'assurer un éclairage psychologique dans les situations de difficulté scolaire. La plupart des demandes concerne les troubles des apprentissages, et de plus en plus fréquemment un mal-être émotionnel de l'enfant dans son milieu scolaire. Nous nous appuyons sur la pratique d'entretiens et de bilans psychologiques. Ce bilan a pour finalité de démêler autant que possible les interprétations qui sont amenées par les famille et les enseignants. Le test intellectuel (le plus couramment utilisé étant les différentes échelles de mesure de WESCHLER), permet d'approcher, par le filtre de théories du fonctionnement cognitif, les particularités de chaque enfant. On y ajoute des entretiens et des

éléments scolaires dont dispose le psychologue (batteries spécifiques d'évaluation) il s'agit d'approfondir, et d'enrichir le regard porté sur la difficulté signalée. Suite à cet échange, pour lequel j'organise la plupart du temps une réunion de restitution (enseignants/parents), et pour lequel un bilan écrit est fourni, des pistes de remédiation, d'aménagement voire d'orientation spécialisées sont évoquées.

Un regret est que le psychologue n'a pas la possibilité de suivre dans le temps l'évolution des propositions faites lors de ces échanges. En effet, le nombre de dossiers à traiter est de plus en plus important, notamment du fait de notre rôle « d'expert » auprès de la MDPH et de la CDOEA.

**SNUipp-FSU 73 :**

**Quelles sont les difficultés de terrain auxquelles tu es confronté ?**

**Franck Celle :**

Les principales difficultés concernent l'organisation pratique de la fonction. Compte tenu du nombre de demandes, je dois en permanence faire un choix parmi les réunions auxquelles je dois participer. Eu égard à l'indigence des frais de déplacement, je limite autant que possible ma mobilité.

Je dois aussi arbitrer entre mes aspirations à un travail approfondi et longitudinal, avec les exigences de délais induits par l'attente d'enseignants en difficulté, de parents en souffrance, et aussi par les dates butoir des demandes adressées à la MDPH.

**SNUipp-FSU 73 :**

**Le ministère va (enfin) instituer un corps pour tous les psychologues de l'Éducation Nationale, penses-tu que cela va dans le bon sens ?**

**Franck Celle :**

Sur le plan du symbole c'est une victoire attendue depuis 40 ans, celle d'une vraie reconnaissance de la spécificité de ce métier, et peut-être l'assurance d'un vrai vivier de recrutement par les biais des concours. Il faut savoir que la pyramide d'âge est catastrophique, plus de 60 % des pysy scolaires dépassent les 50 ans

**SNUipp-FSU 73 :**

**Les enseignants qui exercent la fonction de psychologues devront demander l'intégration ou le détachement, sais-tu ce que tu vas choisir ?**

**Franck Celle :**

Tous les psychologues scolaires choisiront en mars l'option soit d'un détachement annuel dans le corps des P.E.N, soit le changement définitif de corps. Les conséquences financières sont absentes quel que soit le choix, si ce n'est un avancement potentiellement accéléré vers la hors classe. (à démontrer à l'usage, je n'en suis pas convaincu).

Pour ma part je choisirai l'intégration. C'est un choix politique, celle de la reconnaissance d'un statut, et non stratégique. Néanmoins dans un contexte où l'on parle de fermetures de postes de fonction-

naires, certains candidats à la présidentielle envisagent clairement de limiter les postes Éducation Nationale aux seuls enseignants (fin des RASED) peut-être la création de ce nouveau corps sauvera-t-elle au moins une partie des postes de psychologues.

**SNUipp-FSU 73 :**

**Le ministère va présenter dans les prochains jours la nouvelle mouture concernant la formation des psychologues scolaires, qu'attends-tu de cette nouvelle formation ?**

**Franck Celle :**

Effectivement, nous espérons que le corps des psychologues, détachés ou non, pourra bénéficier d'une vraie formation initiale conséquente. Un an est prévu après le concours (niveau MASTER 2). Nous espérons que la formation continue sera également à la hauteur de nos espérances. Actuellement rien de très spécifique à la fonction n'est prévu en formation continue, si bien que nous finançons nous-mêmes la plupart du temps nos formations. En revanche, et c'est à saluer, nous bénéficions ces dernières années de supervisions (ou analyses de la pratique), financées par le ministère.

**FOCUS SUR LES RASED EN SAVOIE**

**Etre enseignant de RASED en Savoie**

**La Savoie est un département rural et montagnard avant tout.** 54 % des 403 écoles comptent 1, 2 ou 3 classes (218 écoles au total). Les structures sont réparties comme suit : 105 écoles maternelles, 142 écoles primaires et 156 écoles élémentaires. Cette configuration propre à un département rural induisant des déplacements compliqués pour les collègues de réseaux est une difficulté supplémentaire pour un RASED déjà exsangue.

A la rentrée 2016, le département scolarise 37 075 élèves dont 13 443 en maternelle, 23 263 en élémentaire et 369 dans l'enseignement spécialisé. Depuis 2015, nous perdons des élèves : après une 1ère baisse de - 48 élèves l'an passé, ce sont 483 élèves de moins cette rentrée ! Cette diminution de la population scolaire devrait perdurer, cause d'une population par ailleurs en augmentation, mais vieillissante.

**Un peu plus de 200 postes RASED seulement ont été recréés en quatre ans alors que le gouvernement précédent en avait supprimé plus de 5000.** « Notre » IA n'a même pas surfé sur cette vague de créations, supprimant au contraire sèchement 4 postes à la rentrée 2014 (2 E et 2 G), aggravant encore un peu plus la saignée des années précédentes.

**Aujourd'hui, où en est-on dans notre département ?**



## FOCUS SUR LES RASED EN SAVOIE

CIRCONSCRIPTION	PSYCHO SCOLAIRE	E	G	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves
<b>Tarentaise</b>	4  (Aime Pierre Borrione / Bourg St Maurice Centre / La Léchère ND de Briançon / Moûtiers Darantasia)	4  (Aime Pierre Borrione / Bourg St Maurice Centre / La Léchère ND de Briançon / Moûtiers Darantasia)	0	69	<b>4242 (11,4 % des effectifs savoyards)</b>
<b>Maurienne</b>	3  (St Michel Centre* / La Chambre / St Jean de Maurienne les Clappeys)	5  (Aiguebelle / Modane / St Jean de Maurienne A. Briand x 2 / St Rémy de Maurienne)	1  (St Jean Clapeys)	59	<b>3788 (10,2 % des effectifs savoyards)</b>
<b>Albertville</b>	4  (Alb Raymond Noël / Alb Val des Roses REP / Alb Louis Pasteur / Uguine Pringolliet)	3  (Alb Val des Roses REP* / Alb Martin Sibille / Uguine Pringolliet)	1  (Uguine Pringolliet)	61	<b>5411 (14,6 % des effectifs savoyards)</b>
<b>Combe de Savoie</b>	4  (La Rochette / St Alban Laysse René Cassin / Montmélian Jean Moulin / St Pierre d'Albigny)	7  (Barby / Châteauneuf / Le Châtelard / La Rochette / St Alban Laysse René Cassin / Montmélian Pillet Will / St Pierre d'Albigny)	1  (Montmélian Jean Moulin)*	57	<b>5375 (14,5 % des effectifs savoyards)</b>
<b>Chambéry 4</b>	4  (La Ravoire Pré Hibou / La Motte Servolex Lamartine / Chy Chantemerle REP+ / Chy Madeleine Rebérioux REP+)	6  (Chy Chantemerle REP+ / Chy Madeleine Rebérioux REP+ / Chy Vert-Bois REP+ x 2 / Chy Pré de l'Ane REP+ / la Ravoire Féjaz)	1  (Chy Mollard REP+)	42	<b>5260 (14,2 % des effectifs savoyards)</b>
<b>Chambéry 1</b>	5  (Yenne / Cognin La Forgerie / Chy Jean Rostand / Chy Biollay / Pont de Beauvoisin)	6  (Yenne / Chy Jean Jaurès / Chy Joppet / La Bridoire / Pont de Beauvoisin / st Genix s/Guiers)	3  (Chy Biollay / Yenne / Les Echelles)	56	<b>6409 (17,3 % des effectifs savoyards)</b>
<b>Aix les Bains</b>	4  (Aix Centre / Aix Franklin Roosevelt / Aix Liberté / Aix Marlioz)	2  (Albens / Aix Marlioz)	1  (Aix Liberté)	59	<b>6590 (17,8 % des effectifs savoyards)</b>

## FOCUS SUR LES RASED EN SAVOIE

éléments de compréhension du tableau :

*\* Postes vacants à la rentrée et neutralisés pour la carte scolaire*

Comme chaque année, les postes de RASED vacants en septembre sont neutralisés de manière provisoire et servent de moyens supplémentaires pour les derniers ajustements de carte scolaire. Attention, ils ne sont pas supprimés, et paraissent de nouveau vacants au mouvement suivant ! Leur neutralisation est provisoire pour l'année scolaire. Ainsi, cette rentrée, 3,75 postes ont pu être récupérés par l'IA (rompus de temps partiels de postes G et E et 2 postes vacants : psychologue scolaire St Michel de Maurienne et poste G Montmélian J.Moulin).

*\* Implantation d'un RASED complet.*

*\* Postes vacants à l'issue du mouvement 2016, et occupés à titre provisoire suite à un appel à candidatures. C'est la 1ère fois depuis des années que l'IA procède à un appel à candidatures pour pourvoir ces postes. Jusqu'ici, il s'y refusait, les laissait vacants et les « gelait » pour la carte scolaire. Les élus des personnels ont toujours insisté pour les postes soient pourvus par un appel à candidatures.*

**En Savoie, il y a 28 postes de psychologues scolaires, 8 postes de maîtres G et 33 postes de maîtres E.**

**1 rééducateur (poste G) pour 4634 élèves** (sachant qu'un poste vacant a été neutralisé cette année – lire ci-dessus – cela fait même exactement 1 maître G pour 5296 élèves cette année 2016-2017) ;

**1 psychologue scolaire pour 1324 élèves** (sachant qu'un poste vacant a été neutralisé cette année – lire ci-dessus – cela fait même exactement 1 psychologue du 1er degré pour 1373 élèves cette année 2016-2017)

11

## Quelles perspectives pour les RASED ?

En termes de formation, il n'y a plus eu de départs en stage, pour quelque spécialisation que ce soit, pendant plusieurs années, entre la rentrée 2010 et celle de 2013, soit 4 années « blanches ».

Depuis la rentrée 2014, donc depuis peu, l'IA propose à nouveau, chaque année, des départs en DEPS et en stage CAPASH. Pour ces derniers, les options proposées sont généralement D et F, rarement E. Il n'y a pas eu de départ en formation G depuis au moins 10 ans.

Concernant les psychologues scolaires, si, depuis 3 ans, l'IA proposait 1 départ en DEPS chaque année, les choses vont forcément changer et évoluer pour la rentrée 2017 puisque le décret créant le corps des psychologues de l'Éducation nationale a été voté au Comité technique ministériel (CTM) du 16 novembre 2016. Dossier à suivre.

Pour les postes E, hormis une possibilité de départ en stage à la rentrée 2014 (le premier depuis des années), l'IA ne propose jamais de formation dans cette option, au prétexte que des collègues passent le CAPASH option E en candidat libre.

C'est évidemment en termes de postes de rééducateurs (postes G) que le bât blesse : au gré des années, ces postes ont été soit transformés en poste E, soit supprimés, sans qu'il n'y ait jamais la perspective ni de départ en stage pour former de nouveaux enseignants à cette spécificité, ni de créations. Les besoins existent pourtant. Le SNUipp-FSU dénonce que les postes supprimés sous le gouvernement précédent n'aient pas été recréés. Lors des opérations de carte scolaire et en lien avec l'action APC, il portera cette revendication.